

Assemblée générale mixte

Jeudi, 13 décembre 2018
Siège du GICAM

Rapport moral de Célestin Tawamba,
Président du GICAM

**Monsieur Jean Marie Ackah, Président de la
Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire,
Messieurs les Membres du Comité de Sages du GICAM,
Messieurs les Vice-Présidents du Conseil Exécutif
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Exécutif,
Chers Membres,
Chers Amis,
Mesdames et Messieurs,**

Je vous souhaite une chaleureuse bienvenue aux présentes assises d'une exceptionnelle importance.

D'une part, nous sommes réunis en Assemblée Générale mixte et nous aurons, entre autres, à examiner un projet des statuts révisés, rendu nécessaire dans le sillage de l'audit organisationnel de notre Groupement.

D'autre part, nous accueillons un Invité Spécial, M. Jean Marie Ackah. Il nous honorera d'une intervention en sa qualité de Président de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), une organisation-sœur avec laquelle nous maintenons d'étroits liens de coopération.

Monsieur le Président Ackah, Cher Ami, cher Frère,

Les membres du GICAM et moi vous souhaitons une chaleureuse bienvenue parmi nous. Nous associons à ces mots de bienvenue, le Vice-Président de la CGECI, Monsieur Philippe EPONON.

Il y a près de trois mois, Monsieur le Président, vous me receviez chez vous, pour la seconde fois depuis mon élection à la tête du GICAM. Les liens qui unissent nos deux organisations sont solides et fraternels. Votre présence ici aujourd'hui revêt une signification toute particulière. Elle est l'expression de notre volonté commune de promouvoir une coopération institutionnelle entre nos organisations patronales respectives. Elle traduit également notre ambition pour le développement d'alliances commerciales et d'investissements entre les entreprises ivoiriennes et camerounaises.

Nous avons, le 12 juin dernier, lors de ma visite à la CGECI, relancé la Convention de partenariat qui lie nos deux instances patronales depuis novembre 2012, mais dont le potentiel est resté, de notre constat commun, insuffisamment exploité. Quelques mois plus tard, et conformément au Protocole d'accord de coopération CGECI – GICAM signé à cette occasion, vous m'avez fait l'honneur de me désigner Invité spécial de la CGECI ACADEMY au mois de septembre dernier. Votre participation ce jour à notre Assemblée Générale participe de la mise en œuvre de ce Protocole. Ce protocole préconise des échanges d'informations entre nos deux organisations et des visites d'opérateurs économiques entre nos deux pays.

Il met l'accent sur le renforcement mutuel des capacités : d'une part, l'apport de l'expertise du GICAM dans la mise en place du futur Centre d'arbitrage de la CGECI, et d'autre part, l'organisation d'une mission de benchmarking à la CGECI pour des personnels du Secrétariat exécutif du GICAM.

Pendant longtemps, nous avons eu tendance à privilégier des rapports avec des patronats occidentaux. Aujourd'hui, nous réalisons combien peuvent nous être utile des relations et contacts entre organisations patronales africaines. La large similitude de nos problèmes et contraintes ainsi que nos proximités géographique et historique nous l'impose. Dans ce contexte, c'est avec un grand intérêt que nous suivrons toute à l'heure votre communication sur l'expérience ivoirienne en matière de dialogue Etat – Secteur privé.

**Mesdames et Messieurs,
Chers Collègues,**

Avant cette communication de notre hôte, permettez-moi de vous entretenir des performances des entreprises camerounaises et de l'état général de notre économie en cette fin d'année 2018. J'évoquerai aussi de manière sommaire les principales activités que nous avons engagées depuis notre dernière rencontre. Il reviendra au Secrétaire Exécutif de vous en donner les détails lors de son intervention.

A L'ÉTAT GENERAL DE L'ÉCONOMIE

Le contexte économique général est resté morose et peu stimulant.

Il est de plus en plus affecté par l'impact économique grandissant des crises sécuritaires qui sévissent dans l'Extrême-Nord, et plus encore dans les Régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest. Pire, ces ondes négatives se

propagent désormais dans le reste du paysage économique national.

Notre lecture de l'état de l'économie en cette fin d'année 2018 tient en quatre (04) points principaux :

1. La croissance

Selon, le FMI, de 3,5% en 2017, le taux de croissance devrait passer à 3,8% en 2018. Il se situe bien en deçà de la prévision de 5,5% en moyenne annuelle sur la période 2010-2020 fixée dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) de notre pays qui, du coup, a perdu de sa pertinence et doit être revisité. De plus, il reste tributaire, d'une part, de la remontée des cours du pétrole et, d'autre part, du BTP et singulièrement des facteurs exceptionnels que sont : le Plan d'urgence et les travaux d'infrastructures, ainsi que les engagements liés à la CAN 2019. C'est dire combien les piliers de la croissance du Cameroun mettent une fois de plus en exergue la fragilité de notre modèle économique.

2. Les performances des entreprises

Il ressort de l'édition du 2^{ème} trimestre du Tableau de bord de l'économie camerounaise du GICAM et des enquêtes effectuées auprès d'un échantillon représentatif d'une centaine de membres du GICAM, un moral en berne des chefs d'entreprises au cours du premier semestre 2018.

Plusieurs facteurs en sont à l'origine dont on peut notamment citer : une pression fiscale toujours aussi pesante et répressive, l'asthénie de la demande solvable, la concurrence déloyale du fait de certains délinquants fiscaux ainsi que de la contrebande, le climat d'insécurité dans certaines régions du pays, l'insuffisance de l'offre d'énergie, les difficultés de recouvrement de créances sur

l'Etat, ainsi que les impasses de trésorerie nées de l'accumulation des crédits de TVA non remboursés. Ces contraintes freinent et pénalisent fortement l'activité économique. C'est ainsi que plus de 50% des chefs d'entreprises interrogés enregistrent un chiffre d'affaires en régression. Et, dans les mêmes proportions, ils estiment que la pression fiscale toujours forte, tend à s'aggraver. Enfin, pour 48% d'entre eux, la situation de la trésorerie se dégrade.

3. Les PME

Toujours plus exposées, les PME sont en proie à des difficultés encore plus prégnantes. Celles-ci se sont aggravées du fait du poids de la dette intérieure qu'endurent les entreprises. C'est pourquoi, notre action en regard de l'accumulation et des arriérés de paiement de l'Etat est restée une priorité. Mais, elle se heurte à la faible transparence qui caractérise les opérations de liquidation de cette dette. Nous avons cru comprendre qu'en application des instructions données par le Chef de l'Etat lors de son discours à la nation en fin d'année 2017, le paiement de la dette intérieure serait une priorité. Hélas, nous constatons avec regret, qu'à ce jour, seulement près de Fcfa 40 milliards pour une dette intérieure estimée au 31 mars 2018 à 1559 milliards Fcfa ont été payés, soit à peine 2,5% de l'encours total.

4. L'environnement des affaires

Il ressort du rapport du Doing Business 2019 que le Cameroun a perdu 3 places en matière de facilitation des affaires, se classant 166^e sur 190 pays. Au niveau Africain notre position n'est guère reluisante à la 38^e place sur 55, alors même que sur les 10 pays les plus réformateurs dans le monde, figurent cinq pays africains : la Côte d'Ivoire,

pays comparable au nôtre, le Rwanda, le Kenya, le Togo et Djibouti.

Ces mauvais classements sont symptomatiques de l'environnement toujours difficile des affaires dans notre pays ainsi que des lenteurs dans la mise en œuvre de véritables réformes.

C'est donc le lieu pour nous d'en appeler au Gouvernement pour la mise en œuvre effective de la réforme du Cameroon Business Forum (CBF) ainsi qu'à la mise en place d'un nouveau cadre de concertation qui prend véritablement en compte les préoccupations du secteur privé. A cet égard, les propositions de réformes que nous avons formulées depuis plusieurs mois déjà, constituent une bonne base de travail. Mais, elles sont restées sans suite à ce jour. C'est dire que nous continuons de déplorer la qualité du dialogue Etat – Secteur privé.

Cependant il y a lieu de se féliciter du dialogue amorcé par le Gouvernement à travers le Ministre des Finances, de la disponibilité ainsi que de la bienveillance dont il fait montre à notre égard. En témoignent le nombre de visites qu'il nous a rendues en cette année 2018, la dernière portant sur nos propositions de réformes fiscales et, par ricochet, sur le projet de loi des finances 2019. Son volontarisme s'est récemment illustré avec deux décisions ministérielles.

La première modifie et complète la Décision portant création d'un comité permanent de concertation sur les questions fiscales et douanières. La deuxième modifie et complète la Décision portant création d'un comité d'appui à l'instruction des recours préalables du Ministre des Finances en matière de contentieux fiscal et douanier. Ce sont des dispositifs qui devraient permettre

de réduire les asymétries d'informations et de dépasser les méfiances.

Nous nous en félicitons et nous en attendons des avancées au regard des contentieux fiscaux et du processus d'élaboration des lois de finances.

B PROPOSITIONS DE RÉFORMES FISCALES / LOI DES FINANCES 2019

Pour réagir à nos propositions de réformes fiscales, le Ministre des Finances a choisi de nous rencontrer dans cette salle même le 01 novembre dernier. La forte équipe qui l'accompagnait a dressé un tableau comprenant : (i) les dispositions qui avaient été acceptées, (ii) les dispositions acceptées mais dont la mise en application ne peut intervenir dans l'immédiat, et enfin (iii) les dispositions rejetées. Au total, ont-ils repris dans leurs conclusions, 71% et 73% respectivement de nos propositions en matière de fiscalité interne d'une part, et de fiscalité à la porte d'autre part, ont été acceptées ou mises en perspectives par le Ministre des Finances

L'examen de la Loi de Finances 2019, tout en donnant quelques motifs de satisfaction, suscite de fortes inquiétudes.

Les motifs de satisfaction tiennent à la prise en compte de certaines de nos propositions visant à améliorer le climat des affaires.

Il s'agit notamment de la rationalisation de la déclaration pré-remplie, l'automatisation de la délivrance du sursis de paiement en phase de contentieux administratif, l'accroissement de la durée de validité du sursis de paiement, la mise en place du système de la décision anticipée et la prise en compte de la bonne foi dans la fixation des amendes en matière douanière.

Par contre, nous exprimons de fortes inquiétudes au sujet de la hausse de la pression fiscale du fait de l'instauration de multiples autres taxes, notamment dans les secteurs brassicoles, des tabacs, et sur toutes les importations, pour ne citer que ces cas. Bien plus, s'y ajoutent d'autres mesures qui ne garantissent pas les droits des contribuables, à l'instar des modalités de délivrance de l'attestation de non-redevance.

Une correspondance portant notre appréciation de la Loi des Finances 2019 a été adressée au Ministre des Finances.

Je ne saurais clore ce chapitre sans dire l'espoir que constitue pour le Groupement la démarche et la disponibilité du Ministre des Finances tout au long du processus qui nous a conduits de l'élaboration de nos propositions de réformes fiscales à l'adoption de la Loi des Finances dont je viens de vous faire une analyse rapide.

Dans le même temps, je me dois de reconnaître que nos volontés communes – la nôtre et celle du Ministre des Finances – n'auront pas suffi à nous garantir un texte de la loi des Finances en rapport avec ce que nous étions en droit d'attendre.

Il est à craindre en effet que la mise en œuvre en l'état de certaines dispositions de cette Loi des Finances, soit de nature à discréditer l'amorce du rétablissement du climat de confiance entre le Ministère des Finances et le Secteur privé.

C IMPACT ÉCONOMIQUE DU RETRAIT DE LA CAN 2019

La communauté économique nationale avait engagé de nombreux efforts d'innovation et investissements relativement à la CAN 2019.

L'annonce du retrait de cette compétition au Cameroun rend potentiellement vains ces efforts, annihile les espoirs de retombées positives tant des pouvoirs publics que du secteur privé et même des ménages, et porte un coup au moral des investisseurs et des ménages, qui pourrait s'avérer dévastateur.

Les principaux secteurs concernés seront les BTP, le tourisme et les secteurs connexes à l'industrie touristique :

Pour les BTP, il est à craindre un ralentissement, voire un arrêt de certains investissements engagés par des acteurs privés : construction/réhabilitation d'hôtels, appartements meublés, lieux de commerce. De même, un ralentissement dans les travaux publics (stades, voiries, bâtiments, ...) entraînerait des répercussions directes sur certaines activités dont la production des matériaux de carrière, du ciment, de l'énergie (carburant principalement), le transport, les services aux entreprises.

Pour le Tourisme, c'est la grande désillusion, lui qui espérait le plus de retombées de la tenue de cette manifestation, et dont la branche "Hôtels et restaurants" escomptait gagner 2,6 points de croissance, soit 5,6% en 2019 contre 3% en 2018. De même, le Cameroun entendait doubler le nombre de touristes internationaux visitant le pays et

relancer ainsi un secteur dont la dynamique de croissance a été brisée depuis bientôt trois ans en raison des tensions sécuritaires

Sur le plan macro-économique le cadrage budgétaire de l'Etat et, d'une manière générale, les perspectives macroéconomiques du pays sont à réviser.

Il vous souvient que dans son programme économique, financier, social et culturel du gouvernement pour l'exercice 2019 présenté à l'Assemblée Nationale le 21 novembre 2018, le Premier Ministre a cité les préparatifs de la CAN comme troisième enjeu ayant présidé au cadrage budgétaire de l'Etat. Sans la CAN, il est donc fondé de penser que l'Etat aura du mal à mobiliser les ressources projetées. Sans la CAN, certaines dépenses ne sont plus à l'ordre du jour. Du coup, une révision du budget 2019 s'impose, avant même son entrée en exécution pour garder la sincérité de cet outil majeur de pilotage de la politique économique nationale.

Au-delà des conséquences économiques et financières, on peut noter, pour le déplorer, que ce retrait pourrait contribuer à détériorer le climat des affaires et saper la confiance que les investisseurs auraient pu placer sur le Cameroun. Une aggravation du risque-pays s'en suivrait qui, par ailleurs, se traduirait par un relèvement du taux des emprunts du Cameroun sur les marchés financiers.

Cette situation est d'autant plus frustrante que le monde de l'entreprise avait fondé beaucoup d'espoirs sur cette CAN 2019, tant sa tenue eut permis de relancer une économie à la recherche de nouveaux relais de croissance. Quel gâchis !

C'est certain, le retrait de l'organisation de la CAN à notre pays marque un point d'inflexion dans la perception de la gestion des affaires publiques.

C'est pourquoi, au moment où le Chef de l'Etat entame un nouveau septennat, nous lançons un appel pressant pour la prise urgente de mesures fortes, qui permettraient non seulement de tirer toutes les conséquences de l'ensemble des dysfonctionnements à l'origine de ce regrettable échec. Il pourrait, entre autres, s'agir :

- de donner plus de lisibilité et de cohérence à l'action gouvernementale,
- d'engager une baisse drastique du train de vie de l'Etat, notamment par la formation d'un gouvernement plus resserré, et une meilleure rationalisation des dépenses publiques qui, par ailleurs, constituent des préalables à la baisse de la pression fiscale,
- de mettre l'entreprise au cœur des politiques économiques

En un mot, nous lançons un appel pour l'avènement d'un Etat stratège, facilitateur de l'initiative privée et de l'entrepreneuriat, et garant de la paix sociale.

Chers Amis,

Telles sont les informations, réflexions, et initiatives que je souhaitais partager avec vous ce matin. Elles sont le

produit d'une œuvre collective des différentes instances du Groupement.

A cet égard, je tiens, en votre nom à tous, rendre un hommage appuyé aux présidentes et présidents des Commissions et des Groupes de travail pour leur engagement, leur expertise et pour avoir donné de leur temps en cette année 2018 pour permettre au Groupement de faire avancer les causes qu'il représente.

**Chers Membres,
Mesdames et Messieurs,**

Ceci étant dit, j'en arrive au terme de mon propos.

L'année 2018 a été le théâtre de transformations intenses et de chocs qui ont marqué la vie économique, sociale et politique du pays. Notre économie, en l'occurrence, a perdu de son élan passé, sa dynamique de performance s'estompe progressivement, elle est à la croisée des chemins. Elle nourrit au niveau des membres et des entreprises des craintes, des peurs, ou des espoirs, des attentes.

Mais n'oublions jamais, la fonction de l'entreprise est noble, elle consiste à créer des richesses qui font la croissance, ainsi que des emplois qui constituent le meilleur multiplicateur social. C'est des membres que le GICAM, en tant qu'organisation patronale, tire sa légitimité et sa force. Et c'est grâce aux membres, que le GICAM voit son champ d'action s'élargir et sa responsabilité contributive s'amplifier.

Ensemble, nous n'avons pas à nous excuser de représenter une force. Ensemble nous pouvons être fiers

de nos fonctions respectives de production et de représentation.

Dans ce contexte, je voudrais rappeler que la mission de représentation du Groupement est assise sur des compétences techniques, des convictions et des capacités de négociation, d'argumentation, et de persuasion. En tant que force de propositions, nous avons l'obligation d'être des co-architectes du futur de notre pays. C'est la raison pour laquelle, je renouvelle avec insistance l'expression de notre besoin de données chiffrées et qualitatives qui fondent nos plaidoyers.

A cet égard, recevoir des membres, sur une base régulière, des informations sur le chiffre d'affaires voire la valeur ajoutée économique, les effectifs, est un minimum.

Bref, mes amis, en toute humilité, nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli tout au long de l'année qui s'achève. Nous pouvons être enthousiasmés par tout ce que nous entreprendrons encore, nous devons donc aller de l'avant. Dans ce contexte, je souhaite que notre action patronale s'engage irrévocablement dans les prochains mois dans la poursuite et/ou la concrétisation des mesures ou projets ci-après :

- **La mise en œuvre des recommandations et enseignements tirés de l'audit organisationnel et institutionnel**

Il s'agira d'opérationnaliser le système de gouvernance que vous allez décider tout à l'heure à travers l'adoption de statuts révisés. L'organisation et donc l'organigramme, le système de gouvernance, le mode opératoire, le mix des produits et services

offerts par le Groupement seront revus à l'initiative et du contrôle du Conseil Exécutif.

- **Le Livre Blanc de l'économie camerounaise**

Conformément à nos engagements, le Livre Blanc sera rendu public au cours du premier trimestre 2019. Nous en sommes actuellement à la phase de relecture.

- **Rapport annuel du GICAM :**

Le tout premier Rapport annuel du GICAM sortira en 2019, au titre de l'année 2018.

Chaque année, ce Rapport retracera et fera un bilan des activités mises en œuvre tout au long de l'année calendaire précédente. Sa publication traduit notre volonté de modernisation et d'informations mises à la disposition des membres, de l'Etat, et de nos partenaires.

- **La digitalisation des services du GICAM**

Ce même souci de modernisation amènera le Groupement à user du numérique pour se rapprocher de ses adhérents et mieux communiquer avec eux. Nous procéderons suivant trois axes. Le premier, c'est une Communication Omnichannel qui met l'adhérent du GICAM au centre des canaux de communication déployés par le GICAM, via des contenus retranscrits sur les comptes Facebook Twitter et LinkedIn du Groupement ainsi que des LIVE et direct Facebook. Le deuxième consistera dans l'investissement dans les équipements et

infrastructures numériques nécessaires avec une priorité le déploiement du système de VisioConférence au sein du GICAM, ainsi que la mise en place d'un incubateur d'entreprises.

Le troisième axe, ce sera la fluidification des échanges avec les adhérents, qui vous permettra, via un Forum en ligne, de traiter dans un premier temps des questions fiscales et douanières, et plus tard d'autres sujets.

- Plan stratégique 2019 – 2021 du GICAM :
Afin d'assurer un pilotage plus stratégique et plus efficace de nos activités et programmes, nous élaborerons et publierons dans le courant du 1^{er} trimestre, un plan de développement stratégique de notre organisation pour les trois (3) prochaines années.

En définitive et pour tout ce qui précède, soyons reconnaissants d'avoir eu une année somme toute passionnante pour notre Groupement.

Bonne année à toutes et à tous et à vos familles !

Je vous remercie de votre aimable attention.